

Autres réalisations :

- Inventaire des populations d'anoures;
- Inventaire du troglodyte à bec court;
- Étude d'impact des routes sur la reproduction des tortues;
- Caractérisation des sites de ponte de tortue.

Étude de l'utilisation, comme aire de repos, du parc national de Plaisance par la bernache du Canada

Par Jean-François Houle, responsable du Service de la conservation et de l'éducation, parc national de Plaisance

Le territoire du parc national de Plaisance est un des meilleurs endroits pour observer la bernache du Canada lors de sa migration printanière vers le nord québécois. En effet, chaque printemps, les bernaches y font une halte remarquable pour le plus grand plaisir des nombreux ornithologues et visiteurs du parc. Cependant, c'est pour des raisons autres que les bernaches ralentissent leur élan migratoire dans la région outaouaise, où elles s'y concentrent en très grand nombre. Le dégel tardif des lacs du plateau laurentien, situé plus au nord, ainsi que l'abondance de la nourriture et des aires de repos dans la région sont en effet les facteurs qui motivent cet arrêt.

Le parc national de Plaisance est particulièrement intéressant pour les bernaches, puisque plus de 65 % de son territoire est constitué de grandes baies tranquilles et de milieux humides. Ces habitats de prédilection offrent, d'une part, une bonne source de nourriture, mais, avant tout, un lieu de repos à l'abri des prédateurs. Les bernaches passent donc la nuit en grand nombre sur les eaux du parc puis, tôt le matin, elles se dirigent en petits groupes vers des sites d'alimentation situés surtout en périphérie du parc, parfois à plusieurs kilomètres.

Selon Chabot et St-Hilaire (1996), des études ont évalué à environ 360 000 le nombre de bernaches qui s'arrêtent dans la région de l'Outaouais à chaque printemps. Durant le pic de migration, nous avons compté jusqu'à 50 000 oiseaux quotidiennement. Au parc, plus particulièrement, une étude menée pour le compte d'Hydro-Québec a dénombré entre 20 000 et 25 000 le nombre maximal d'oiseaux observés en une semaine.

À ce jour, aucune étude n'avait évalué l'importance du territoire comme aire de repos pour la bernache. Ainsi, en 2004, nous avons commencé à remédier à la situation. Huit stations de recensement ont été choisies de façon à couvrir l'ensemble des baies fréquentées par les oiseaux. Le décompte fut effectué par deux personnes à l'aide de jumelles et d'un télescope. La couverture des huit stations devait être faite très tôt le matin avant que les bernaches ne commencent à quitter les baies pour aller vers les sites d'alimentation. Les essais effectués le soir se sont avérés infructueux, puisqu'un très grand nombre de bernaches n'étaient de retour dans les baies qu'une fois la nuit tombée.

Les premiers résultats (huit sorties matinales) nous ont permis de constater qu'en 2004, au plus fort de la migration, plus de 29 000 bernaches (28 avril) ont passé la nuit au parc national de Plaisance! Bien sûr, le parc entend répéter l'étude annuellement afin de faire le suivi de l'évolution de la population de cet oiseau et de mieux évaluer l'importance que jouent les aires de repos. De plus, nous tenterons de développer d'autres aspects du protocole d'inventaire afin de connaître de façon plus précise la dynamique de la population de bernache du Canada, l'emblème du parc national de Plaisance.



Parc national de Plaisance,
Jean-François Houle, Sépaq